

Communiqué des Ministres de l'environnement et des représentant-es de haut niveau du PROE Communiqué du Talanoa 2023

Nous, Ministres de l'environnement, représentants et représentantes de haut niveau de l'Australie, des États-Unis, des Fidji, de la France, des îles Cook, des Îles Salomon, de Kiribati, de Nauru, de Nioué, de la Nouvelle-Calédonie, de la Nouvelle-Zélande, des Palaos, de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, de la Polynésie française, de la République des Îles Marshall, du Royaume-Uni, du Samoa, des Samoa américaines, des Tokélaou, des Tonga, des Tuvalu, de Vanuatu et de Wallis-et-Futuna, réunis à Apia, au Samoa, à l'occasion de la trente-et-unième Conférence du PROE, ce 8 septembre 2023,

Approuvons les résultats de la 31^e Conférence du PROE ;

Nous réjouissons de notre diversité, convenant de ce que même si nous formons un seul et même Pacifique, nous avons des contextes et des priorités différents (en particulier les États atolls).

Nous, ministres, représentants et représentantes de haut niveau, nous engageons à mobiliser individuellement et collectivement nos efforts sur les points suivants :

- 1) **Mettre en œuvre** la Stratégie pour le Pacifique bleu à l'horizon 2050.
- 2) **Appuyer** la mise en œuvre de l'objectif 30×30 conformément aux objectifs du Cadre mondial de la biodiversité, encourager les efforts visant à accéder aux ressources financières, et envisager de rejoindre la Coalition de la haute ambition pour la nature et les peuples.
- 3) **Signer et ratifier** le Traité sur la biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale **ou y adhérer** dès que possible.
- 4) **Jouer** un rôle actif dans les négociations actuelles sur le Traité mondial contre la pollution plastique, qui doit être parachevé d'ici 2024, et envisager de rejoindre la Coalition de la haute ambition pour mettre fin à la pollution plastique d'ici 2040.
- 5) **Présenter** des actions concrètes, telles que définies dans la Stratégie pour le Pacifique bleu à l'horizon 2050, à la troisième Conférence de l'ONU sur les océans, qui sera organisée par la France et le Costa Rica en 2025.
- 6) **Saisir** toutes les possibilités qui s'offrent sur l'arène internationale pour nous faire entendre en parlant d'une seule et même voix pour le Pacifique (« One Pacific Voice »), notamment à l'occasion de la COP28, du Sommet mondial sur les actions positives en faveur de la nature et de la troisième Conférence de l'ONU sur les océans, afin de s'assurer d'être écoutés du monde entier.
- 7) **Envisager** de rejoindre la Coalition de la haute ambition en matière de lutte contre les changements climatiques.
- 8) **Poursuivre** notre collaboration avec l'Australie afin de défendre la candidature commune du Pacifique insulaire à l'accueil de la COP 31.

- 9) **Exhorter** tous les pays, les banques multilatérales de développement, les institutions financières internationales, les organisations philanthropiques, le secteur privé et tous aux autres acteurs à augmenter de manière substantielle les ressources financières mobilisées pour les petits États insulaires en développement.
 - 10) **Saluer** et remercier la Nouvelle-Calédonie pour sa proposition d'accueillir la 11^e Conférence du Pacifique insulaire sur la conservation de la nature et les aires protégées.
-